

La Licence Professionnelle EDL forme à l'analyse des liens entre entrepreneuriat et territoires. Le futur diplômé sera capable de diagnostiquer le territoire et de mobiliser les ressources essentielles pour l'aboutissement d'un projet d'entreprise ainsi que celles nécessaires à la production d'un projet de territoire.

La Licence Professionnelle EDL s'organise autour d'Unités d'Enseignements théoriques, pratiques et méthodologiques avec un volume horaire global de :

- 370 heures de cours,
- 180 heures de projets tuteurés,
- un stage de 14 semaines.

Le 1^{er} semestre :

- Analyser les territoires ruraux et les logiques d'entreprises
- Développement local et stratégie d'entreprise
- Méthode et outils (SIG et communication)
- Projet Tuteuré

Le 2nd semestre :

- Projet Tuteuré
- Entreprises rurales
- Stage en entreprise

Accessible aux Bac +2 provenant des BTSA ACSE, BTSA DATR, BTSA GPN, BTS tourisme, L2 Géographie, L2 Sociologie, L2 AES, L2 Economie et Gestion, BTS Assistant de gestion PME-PMI, BTS Economie sociale et familiale, BTS MUC, DUT Gestion des entreprises et administrations. Les publics peuvent être en formation initiale ou continue.

La Licence Professionnelle EDL est sélective : votre candidature fera l'objet d'une évaluation sur dossier.



Licence Professionnelle EDL

ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT
LOCAL

Licence Professionnelle EDL

Université Toulouse-Jean-Jaurès
Département de Géographie-
Aménagement-Environnement
Centre Universitaire de l'Ariège
4, rue R. Lafayette – 09000 FOIX

Tél : 05 61 02 19 88
geo.foix@univ-tlse2.fr



Licence Professionnelle

EDL

Entreprises et Développement Local

Licence Professionnelle EDL

ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT LOCAL

A l'issue de la formation, les diplômés pourront assurer une fonction transversale d'appui à des porteurs de projets d'entreprises, principalement dans des territoires ruraux, en tenant compte des principes du développement local et du développement durable.

La formation existe depuis 2004, ce qui a permis de développer de nombreux partenariats (Cer France, Chambres des métiers, CCI, associations et collectivités locales).

La formation est dispensée au centre universitaire de l'Ariège à Foix permettant ainsi une articulation forte avec le monde professionnel dans lequel les diplômés pourront s'insérer.



Contenu et encadrement pédagogique

La Licence Professionnelle EDL s'appuie sur :

- **des apports théoriques** relatifs à la connaissance des processus d'activation des ressources territoriales par des acteurs multiples, à l'analyse économique, à l'approche géographique et à l'approche gestionnaire et juridique de l'entreprise.
- **des enseignements en prise avec le terrain** : analyse de cas concrets, visites de terrain, implication de professionnels pour connaître les principes, les acteurs et les politiques d'appui au développement local dans les territoires ruraux.
- **des outils méthodologiques** : conduite d'entreprise, gestion de projets, communication et SIG.
- **des situations de professionnalisation** : projets tuteurés en partenariat avec des acteurs développement local et le stage.

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire (aménagement, géographie, économie, gestion). Elle est composée :

- **d'enseignants-chercheurs** des établissements partenaires (UT2J, ENSFEA et EPL de Pamiers)
- **des professionnels** des structures correspondant aux profils des métiers vers lesquels tend la formation.

Métiers et milieux professionnels ciblés

Les diplômés de la Licence Professionnelle EDL se destinent aux métiers du développement local et de l'accompagnement des entreprises.

Les débouchés se trouvent auprès des collectivités locales ou de structures socio-professionnelles responsables de l'appui aux porteurs de projet d'entreprises dans différents territoires ruraux : Chambres consulaires, Communautés de communes, Communautés d'agglomération, Services économiques des Conseils départementaux et régionaux, PeTR, Syndicats intercommunaux, etc.

Les débouchés se situent aussi auprès des organismes de conseil aux entreprises ou de conseil agricole (Centres de gestion, Syndicats agricoles).

Des débouchés existent également dans le secteur privé (création de sa propre entreprise) ou le **secteur associatif** (association sportives, animations culturelles).

- **Agent de développement** pour favoriser des projets d'entreprises ou les projets de territoire,
- **Chargé d'étude** accueil et suivi de porteurs de projets,
- **Entrepreneur** dans les domaines de l'artisanat, de l'agriculture, du tourisme, des services aux populations.

